

ACCORD SUR LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES AU SEIN DE L'UES AVAL

Entre les Sociétés constituant l'Unité Economique et Sociale Aval :

- **TOTAL RAFFINAGE MARKETING**, dont le siège social est situé 24 cours Michelet – 92069 PARIS LA DEFENSE Cedex,
- **TOTAL LUBRIFIANTS**, dont le siège social est situé Immeuble Spazio 562 avenue du Parc de l'île – 92000 NANTERRE,
- **TOTAL FLUIDES**, dont le siège social est situé 24 cours Michelet – 92069 PARIS LA DEFENSE Cedex,
- **TOTAL ADDITIFS ET CARBURANTS SPECIAUX**, dont le siège social est situé 3 place du Bassin – 69700 GIVORS,

Représentées par Monsieur Jean-Christophe GRIVOT, Directeur des Relations Sociales, dûment mandaté à cet effet,

D'une part,

ET

Les Organisations Syndicales représentatives au niveau de l'Unité Economique et Sociale Aval :

- **FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFTD (FCE – CFTD)**
Représentée par : Monsieur Emmanuel PEREZ
- **CFE-CGC PETROLE**
Représentée par : Monsieur Pierre MONSACRÉ
- **FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES – CGT**
Représentée par : Monsieur Eric SELLINI

D'autre part,

Il est convenu des dispositions du présent accord.

P.E

kr

